



COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 30 MARS 2023

Nombre de membres
du Conseil
Communautaire : **48**

Nombre de membres
qui se trouvent
en fonction : **48**

Nombre de délégués :
- présents : **40**
- représentés : **3**
TOTAL **43**

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi 30 mars à 19 heures 00, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG, après convocation légale, s'est réuni en séance plénière au siège de la Communauté de Communes, sous la présidence de Monsieur Laurent FURST, Président.

Membres présents :

<i>Pour la commune d'ALTORF :</i> M. Bruno EYDER, Maire Mme Laurence HOMMEL, Adjointe	<i>Pour la commune d'ERGERSHEIM :</i> Mme Marianne WEHR, Maire -	<i>Pour la ville de MUTZIG :</i> M. Jean-Luc SCHICKELE, Maire Mme Caroline PFISTER, Adjointe
<i>Pour la commune d'AVOLSHEIM :</i> M. Pascal GEHIN, Maire -	<i>Pour la commune d'ERNOLSHEIM-B. :</i> M. Eric FRANCHET, Maire Mme Solène HOEHN, Adjointe	- Mme Armelle MORGENTHALER, Cons. Mun.
<i>Pour la commune de DACHSTEIN :</i> M. Laetitia MARTZ, Maire M. Fabien SCHMITT, Adjoint	<i>Pour la commune de GRESSWILLER :</i> M. Pierre THIELEN, Maire Mme Sandrine HIMBERT, Adjointe	- M. Claudio FAZIO, Cons. Mun.
<i>Pour la commune de DINSHEIM/BR. :</i> Mme Marie-Reine FISCHER, Maire M. Laurent JUSZCZAK, Cons. Mun.	<i>Pour la commune d'HEILIGENBERG :</i> M. Guy ERNST, Maire -	<i>Pour la commune de NIEDERHASLACH :</i> Mme Marielle HELLBURG, Maire M. Laurent FARON, Adjoint
<i>Pour la commune de DORLISHEIM :</i> M. Gilbert ROTH, Maire Mme Marie-Mad. IANTZEN, Adjointe M. David PAULY, Cons. Mun.	<i>Pour la ville de MOLSHEIM :</i> M. Laurent FURST, Maire Mme Chantal JEANPERT, Adjointe -	<i>Pour la commune d'OBERHASLACH :</i> M. Jean BIEHLER, Maire -
<i>Pour la commune de DUPPIGHEIM :</i> M. Julien HAEGY, Maire Mme Laetitia FALEMPIN, Adjointe	- M. Gilbert STECK, Adjoint M. Martial HELLER, Adjoint	<i>Pour la commune de SOULTZ-BAINS :</i> M. Alain VON WIEDNER, Adjoint M. Nicolas WEBER, Adjoint
<i>Pour la commune de DUTTLENHEIM :</i> M. Alexandre DENISTY, Maire Mme Sylvia FENGER HOFFMANN, Adjointe -	Mme Christelle WAGNER-TONNER, Adjointe Mme Catherine WOLFF, Cons. Mun. M. Jean-Michel WEBER, Cons. Mun. -	<i>Pour la commune de STILL :</i> M. Alexandre GONCALVES, Maire Mme Chantal SITTLER, Adjointe
		<i>Pour la commune de WOLXHEIM :</i> M. Adrien KIFFEL, Maire Mme Nathalie DISCHLER, Adjointe

Membres représentés :

M. Denis TOURNEMAINE ayant donné procuration à Mme Marianne WEHR
Mme Sylvie TETERYCZ ayant donné procuration à Mme Christelle WAGNER-TONNER
M. Thierry KLEIN ayant donné procuration à Mme Caroline PFISTER

Membre titulaire représenté par son suppléant :

-

Membres excusés :

M. Philippe HEITZ, Adjoint de MOLSHEIM
Mme Mireille RODRIGUEZ, Adjointe d'OBERHASLACH

Assistaient en outre (membre suppléant n'ayant pas voix délibérative) :

M. Christian WAGNER, Adjoint d'AVOLSHEIM
M. Jean-François SCHNEIDER, Adjoint d'HEILIGENBERG

OBJET : EAU POTABLE – COMMUNE DE DUTTLENHEIM – EXTENSION DU RESEAU D’EAU RUE D’INNENHEIM : ACCEPTATION D’UNE OFFRE DE CONCOURS

N° 23-32

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

VU la demande de la SCI SCHATZKAMMER, tendant au raccordement au réseau de distribution d’eau potable gestionnaire de l’exploitation agricole située 7 rue d’Innenheim à DUTTLENHEIM, dont elle est gestionnaire ;

CONSIDERANT que la Communauté de Communes ne projette pas de réaliser ce raccordement, le bien étant situé à près de 200 mètres de l’extrémité du réseau existant, pour des raisons surtout financières ;

CONSIDERANT néanmoins que la SCI SCHATZKAMMER a proposé de prendre en charge la totalité du coût de réalisation de cette opération, par le biais d’une offre de concours ;

CONSIDERANT que, dans ces conditions, la Communauté de Communes est disposée à se porter maître d’ouvrage du projet, dont les travaux sont estimés à 35.000,00 € H.T. ;

ESTIMANT opportun d’assurer corrélativement la défense incendie de l’exploitation agricole en question par la mise en place d’un poteau d’incendie normalisé en extrémité de réseau et dont la dépense y relative incombe à la Commune de DUTTLENHEIM au titre de sa compétence en matière de Défense Extérieur Contre l’Incendie (DECI) ;

SUR LE RAPPORT de la Commission Eau et Assainissement, en sa séance du 9 mars 2023 ;

ENTENDU les explications complémentaires apportées par Monsieur Pierre THIELEN, Vice-Président ;

SUR PROPOSITION de Monsieur le Président ;

ET APRES en avoir délibéré ;

à l’unanimité

1° adopte

la consistance technique du raccordement de l’exploitation agricole située 7 rue d’Innenheim à DUTTLENHEIM au réseau de distribution d’eau potable, dont la dépense à engager à ce titre est évaluée à 35.000,00 € H.T.,

2° décide

de procéder à la dévolution des travaux, conformément aux règles de la commande publique,

3° accepte

l’offre de concours de la SCI SCHATZKAMMER, gestionnaire de l’exploitation agricole et propriétaire du bien, tendant à la prise en charge de la totalité du montant T.T.C. de l’opération, en précisant que le paiement correspondant devra être effectué avant son exécution,

4° souligne

que la défense incendie de l’exploitation agricole en question sera corrélativement assurée par la mise en place d’un poteau d’incendie normalisé en extrémité de réseau et dont la dépense y relative sera refacturée à la Commune de DUTTLENHEIM au titre de sa compétence en matière de Défense Extérieur Contre l’Incendie (DECI),

5° autorise

Monsieur le Président ou le Vice-Président délégué à signer tout document concourant à l'exécution et au financement de cette opération, notamment l'offre de concours s'y rapportant.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le secrétaire de séance,



Alain VON WIEDNER



Le Président,



Laurent FURST

Délibération rendue exécutoire après :

- transmission au contrôle de légalité le : 25 avril 2023
- publication sur le site internet le : 25 avril 2023

Acte à classer**DE-23-32**

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2023-04-25T09-49-17.00 (MI244710490)

Identifiant unique de l'acte : 067-246701064-20230330-DE-23-32-DE ([Voir l'accusé de réception associé](#))

Objet de l'acte : EAU POTABLE - COMMUNE DE DUTTLENHEIM - EXTENSION DU RESEAU D'EAU RUE D'INNENHEIM : ACCEPTATION D'UNE OFFRE DE CONCOURS

Date de décision : 30/03/2023



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 1. Commande Publique
1.1. Marchés publics

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : [23-32 EAU POTABLE DUTTLENHEIM RUE INNENHEIM ACCEPTATION OFFRE CONCOURS.PDF](#) Multicanal : Non

Classer

Annuler

Préparé

Date **25/04/23** à **09:49**

Par **SEGUIN Muriel**

Transmis

Date **25/04/23** à **09:49**

Par **SEGUIN Muriel**

Accusé de réception

Date **25/04/23** à **09:53**